



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

CABINET DU PREFET

N° Spécial

23 octobre 2017

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
N° Spécial CABINET du 23 octobre 2017

SOMMAIRE

Arrêté	Date	CABINET DU PREFET	Page
CAB-BARRP N°2017-771	23.10.2017	Arrêté préfectoral conférant l'honorariat à Monsieur Denis BADRE	3



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté préfectoral Cabinet/BARRP n° 2017 - 774 du 23/10/2017 conférant l'honorariat à Monsieur Denis BADRE

LE PREFET DES HAUTS DE SEINE
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU l'article L. 2122.35 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande par laquelle l'honorariat a été sollicité en faveur de Monsieur Denis BADRE, ancien maire de Ville-d'Avray,

Considérant la durée des mandats exercés par Monsieur Denis BADRE au sein du conseil municipal de Ville-d'Avray en qualité de maire de 1995 à 2017,

Sur proposition de Monsieur le directeur de cabinet,

A R R E T E

ARTICLE 1er : L'honorariat est conféré à Monsieur Denis BADRE, ancien maire de Ville-d'Avray

ARTICLE 2 : Monsieur le directeur de cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera notifiée à l'intéressé et dont mention sera insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Fait à Nanterre, le 23 OCT. 2017

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD - DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>